

Dépôt patronal

(par Charles Allen - Président APPA)

Lors du Conseil du secteur scolaire des 14 et 15 janvier dernier, nous avons pris connaissance du dépôt patronal sectoriel. Nous avons été outrés par la nature de ces demandes! Sous le prétexte d'adapter notre convention collective aux nouvelles réalités des commissions scolaires, la partie patronale veut carrément sabrer dans nos conditions de travail. Avec ces demandes inacceptables, nous nous dirigeons inévitablement vers une confrontation.

Ils osent nous dire qu'ils ont une approche axée sur la recherche de solutions communes qui tiennent compte des intérêts respectifs des parties. Ils vont jusqu'à prétendre que ce dépôt permettra de maintenir des emplois attractifs. Je me demande si nous vivons sur la même planète. Leurs demandes sont aux antipodes de nos revendications.

Quelques exemples pour illustrer mes propos :

Demandes patronales	Interprétations syndicales
Revoir l'obligation de planifier annuellement les effectifs	Abolition du plan d'effectif, ils veulent abolir des postes, au besoin peu importe le temps de l'année
Revoir la définition de poste pour assurer plus de polyvalence	Un poste pourrait être payé sous deux classes d'emploi exemple 20 heures comme TES et 10 heures comme PEH
Revoir la procédure de sélection et de dotation afin de considérer le profil de la personne	Pouvoir choisir la personne lors d'un affichage sans tenir compte de l'ancienneté
Revoir les modalités d'avancement d'échelon afin de considérer les aspects qualitatifs et quantitatifs	Octroyer l'avancement d'échelon après une évaluation (actuellement vous avez droit à un échelon par année)
Revoir tous les congés spéciaux	Diminuer le nombre de congés spéciaux
Revoir le concept de semaines de travail afin qu'il s'harmonise avec l'organisation scolaire	Diminuer l'accès à des heures supplémentaires
Revoir le processus d'affectation, de création et d'abolition de postes afin de les rendre moins rigides	Abolir la supplantation lors du mouvement de personnel, la personne n'aurait droit qu'au poste vacant
Revoir les modalités entourant les périodes d'adaptation et d'essai	Prolonger les périodes d'adaptation et d'essais
Revoir la durée d'application des arrangements locaux	Revoir l'application de l'horaire d'été, les congés fériés supplémentaires prévus dans nos arrangements locaux
Assurance salaire: revoir le niveau des prestations d'assurance salaire et ajout d'une période de pré qualification	Diminuer l'accès à l'assurance salaire et il faudrait avoir travaillé x nombre de jours pour y avoir droit et diminuer le % de prestation

Ce ne sont que quelques exemples des demandes patronales et notre interprétation. Elles vous donnent une idée de la teneur des autres demandes. Vous pouvez consulter l'ensemble du dépôt patronal sur notre site internet.

Nous sommes convaincus que la négociation ne sera pas de tout repos. Nous aurons besoin de votre implication et de votre contribution pour établir un réel rapport de force.

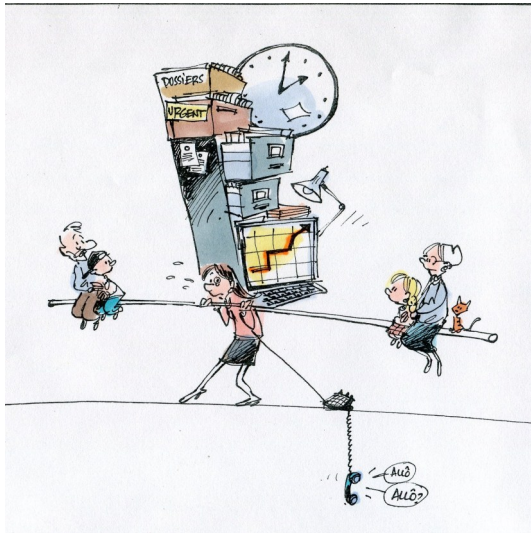


La négociation, je m'en occupe!

Cette chronique a pour but de vous informer du dépôt syndicat dans le cadre du renouvellement de la convention collective. Dans les prochaines parutions de notre journal, nous reprendrons les demandes qui ont été déposées à la table de négociation sectorielle avec le CPNCF (Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophone).

Conciliation famille-travail-études

Demande #2 : Nous voulons introduire une **obligation** pour la commission scolaire de considérer une demande d'horaire flexible pour ce motif. Actuellement la convention collective indique seulement que la commission **favorise** la prise en compte de la dimension de la conciliation dans l'organisation du travail. Dans les faits, depuis 2010, il n'y jamais eu d'adaptation de l'horaire de travail pour cette raison.



Il est bon de savoir...

Convocation à une expertise médicale

Lorsque la commission scolaire vous convoque à une expertise médicale, vous devez vous y présenter. À défaut de vous présenter, ou si vous êtes en retard, la commission scolaire pourrait vous faire payer le coût de l'expertise. Notez que ces coûts peuvent s'élever entre 1000 et 3000 dollars.



Compensation pour le travail effectué auprès de la clientèle difficile

Demande #6 : Nous voulons obtenir une compensation sous la forme de répit immédiat lors d'incidents violents subits et imprévus, le tout pouvant s'appliquer à quiconque est victime de l'événement. De plus, nous voulons intégrer la notion de répit planifié, lorsque la clientèle est plus lourde.



Rappel important

Depuis septembre 2014, nous avons diminué le tirage du journal. Vous recevez une copie du journal pour deux personnes. Nous imprimons dorénavant le journal en couleur sur un papier de plus grande qualité. Les membres du comité exécutif ont privilégié la qualité au lieu de la quantité.

Notez également que les envois de la CSN sont généralement distribués à raison d'une copie pour quatre personnes. Il est donc normal qu'il vous manque des copies. Cependant si toutefois vous voulez des copies supplémentaires, vous pouvez en faire la demande en appelant au 514 254-3503, poste 201 nous prendrons en note votre modification.

Merci de votre compréhension



ENSEMBLE!

Retrouvez-nous en ligne: www.appa.qc.ca
Opinion des lecteurs: ensemble@appa.qc.ca

